

Sans-abris : Anne Hidalgo dévoile de nouvelles mesures imaginées par les Parisiens

Vendredi 2 février à 14h45, 113, rue Régnault, (13e)

Vendredi, Anne Hidalgo se rendra à l'accueil de jour « l'Arche d'Avenir » dans le 13e arrondissement. Elle présentera à cette occasion de nouvelles mesures en faveur des personnes sans-abris, qui ont été directement imaginées par les Parisiens dans le cadre du Budget participatif.

Chaque année, lors du vote du budget participatif, les Parisiens placent les projets de solidarité sur le podium des lauréats. Ce fut le cas en 2016 et en 2017, avec les projets « des abris pour les personnes sans domicile fixe » et « ville refuge », chacun doté de plusieurs millions d'euros.

Vendredi, Anne Hidalgo se rendra à l'Espace Solidarité et Insertion (ESI) « l'Arche d'avenir », un accueil de jour pour sans-abris, géré par l'association la Mie de Pain. Ce lieu a été rénové et accueille aujourd'hui de nouveaux services pour les personnes sans-abri, grâce au vote des Parisiens dans le cadre du budget participatif.

Anne Hidalgo dévoilera à cette occasion de nouvelles mesures pour les personnes sans domicile fixe, qui ont été imaginées par les habitants : une application mobile, des kits d'hygiène, des outils pour humaniser les centres d'hébergement d'urgence, ou encore un appel à projet pour expérimenter des abris temporaires cogérés par les Parisiens.

La Maire de Paris reviendra également sur l'organisation de la première Nuit de la Solidarité qui se tiendra le 15 février prochain et pour laquelle un appel aux volontaires a été lancé sur le site internet de la Ville de Paris : www.paris.fr/nuitdelasolidarite

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse
- Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge de toutes les questions relatives aux solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés et de la protection de l'enfance
- Jérôme Coumet, Maire du 13e arrondissement de Paris

Date et lieu:

Vendredi 2 février à 14h45, 113 rue Regnault (13e)

Contact presse: Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61